



La varicelle

ATTENTION AUX PERSONNES A RISQUE

- Les **porteurs de maladie chronique** qui touchent le système immunitaire (VIH, chimiothérapie anti cancéreuse, ...).
- Les **femmes enceintes qui n'ont jamais eu la varicelle** : éviter les contacts avec les enfants malades pendant la grossesse. Il y a des risques importants d'infection pulmonaire, de malformations du fœtus et de mortalité de l'enfant.

LES NOTIONS CLES

- Transmission par **voie respiratoire**, par inhalation de gouttelettes de salive émises par une personne malade ou **par contact direct avec les boutons**.
- **Incubation** (temps entre le contact avec le virus et l'apparition des premiers symptômes) : 14 jours.
- **Période de contagiosité** : 2 jours avant l'apparition des boutons, et se termine lorsque toutes les lésions sont devenues croûteuses.
- La varicelle entraîne **rarement des complications** lorsque la personne atteinte est un enfant, **mais pour les adultes il y a plus de risque** d'avoir des complications.

ET LA VACCINATION ?

En France, la **vaccination contre la varicelle n'est pas recommandée** en raison de la bénignité de la varicelle de l'enfant.

Cependant à partir de 12 ans, on conseille que les sujets n'ayant jamais eu la varicelle (notamment en cas de désir de grossesse et pour les personnes travaillant avec les enfants) soient contrôlés par dosage des anticorps. Si les analyses confirment que le sujet n'a pas d'anticorps, une vaccination est conseillée, pour éviter les complications de la varicelle.

EVICITION SCOLAIRE

L'éviction scolaire **n'est pas recommandée** si un enfant est atteint de la varicelle (car il est peu contagieux). Mais si les symptômes sont sévères, il est recommandé de ne pas mettre l'enfant en collectivité, pour son propre confort.

Informez le personnel de la collectivité et les parents des autres enfants de la présence d'un cas dans la collectivité.

COMMENT ON TRAITE ?

Respecter les **règles d'hygiène** et **empêcher l'enfant de se gratter**

- Coupez et brossez au savon les ongles de l'enfant
- Prférez des douches aux bains (le contact prolongé avec l'eau freine le séchage des croûtes)
- Pratiquez un nettoyage antiseptique avec un antiseptique à base de chlorhexidine les boutons une fois par jour pour éviter les surinfections.
- Ne pas utiliser de talc, éosine, gel ou crème contenant des antibiotiques, des anesthésiques ou des antihistaminiques dedans.

Pour la fièvre : traiter uniquement avec du **paracétamol**, **ne jamais utiliser d'ibuprofène ou d'aspirine** (risque de surinfections cutanées graves).

Pour plus d'informations consulter notre document « Prise en charge de la fièvre chez l'enfant ».

D'autres médicaments peuvent être prescrits par le médecin pour éviter les démangeaisons.

Noter dans le carnet de santé que l'enfant a eu la varicelle.